
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 27 JANVIER 2017

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres qui ont pris part à la séance: 6

Date de la convocation : 20/01/2017

L'an deux mille dix-sept, le 27 janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, VERMOREL Jean.

Absents excusés : ODIN Corentin, VERMOREL Roger.

Secrétaire : Catherine ODIN

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme Catherine ODIN est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 18 novembre 2016.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :

Agenda :

- Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les dates des réunions de travail à venir :
 - 2 février 2017 à 10h30 en mairie de Belmont de la Loire : rencontre avec le Sénateur Maurice VINCENT ;
 - 14 février 2017 14h00 en mairie de Saint Germain la Montagne : réunion de travail EAGB ;
 - 15 février 2017 14h00 en mairie de Saint Germain la Montagne : réunion de travail PLU.

Point sur les travaux et études en cours :

- Le rapport sur la phase 2 du diagnostic du réseau d'eau a été présenté aux élus et personnes publiques associées. Il révèle un bon fonctionnement du réseau dans sa globalité avec un taux de rendement élevé.
- Le travail sur le PLU se poursuit, les possibilités de changement de destination ont été validés. La réflexion sur le zonage se poursuit. La volonté de permettre aux hameaux de continuer à vivre et évoluer est confirmée (travail sur les possibilités de changement de destination, d'extension, et de création d'annexes).
- Le bureau d'études retenu pour l'EAGB a présenté ses premières pistes de réflexion aux élus et personnes publiques associés. Certaines hypothèses ont été écartées.

- Le Conseil Municipal retient l'offre de Kylo'loc pour les travaux d'assainissement du bâtiment de la mairie pour 33 735.00 € HT avec une cuve béton (5 voix pour et 1 abstention). Les accords de subvention par l'agence de l'eau et par le député Yves NICOLIN au titre de l'enveloppe parlementaire ont été reçus, les travaux peuvent être lancés.
- Les travaux d'extension du réseau d'eau à Vis, Buisson et Verlaine vont débiter le 6 février 2017 à partir de Millonard.
- Le Conseil Municipal accepte le devis de CIFEC pour l'achat d'un nouveau Photomètre.
- Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du sénateur Fournier au titre des enveloppes parlementaires pour l'aménagement et la sécurisation des entrées du bourg par la pose de ralentisseur ou la création de chicanes.

Budget :

- Monsieur le Maire présente aux conseillers le bilan des recettes et dépenses de l'année 2016 et les perspectives pour 2017.

Divers :

- Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention de mise à disposition de l'employé communal à Charlieu Belmont Communauté pour 1 an aux mêmes conditions que celles de la convention précédentes.
- Le Conseil Municipal accepte une convention avec le Centre de Gestion de la Loire pour l'aide à la rédaction du document unique de prévention des risques mutualisée avec d'autres communes du canton pour 125€/demi-journée (en prévoir 6 maximum) et sollicite l'aide financière du fonds de prévention sur ce dossier.
- Le stock de compteurs d'eau est presque épuisé, il faut en recommander. Une campagne de renouvellement des compteurs d'eau trop anciens sera menée cette année. Des devis seront demandés.
- Monsieur Vermorel, 3^{ème} adjoint, présente un devis de Kylo'loc pour le drainage d'une source à Montvener pour 950.00 € HT. Le Conseil Municipal dit que cette dépense doit être prise en charge par les riverains puisqu'elle impacte des terrains privés.
- Monsieur Isnard rend compte aux conseillers des dernières actualités du SIEL (réunion du comité syndical du 27/01/2017).
- Les dérèses du char à fleurs doivent être changées.

Prochaine réunion le 24/03/2017

Le Maire
Yves CROZET